

COMMUNE DE MONCHY SAINT ELOI

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

2 PLAN DE ZONAGE

Plan B - Echelle 1/1500°

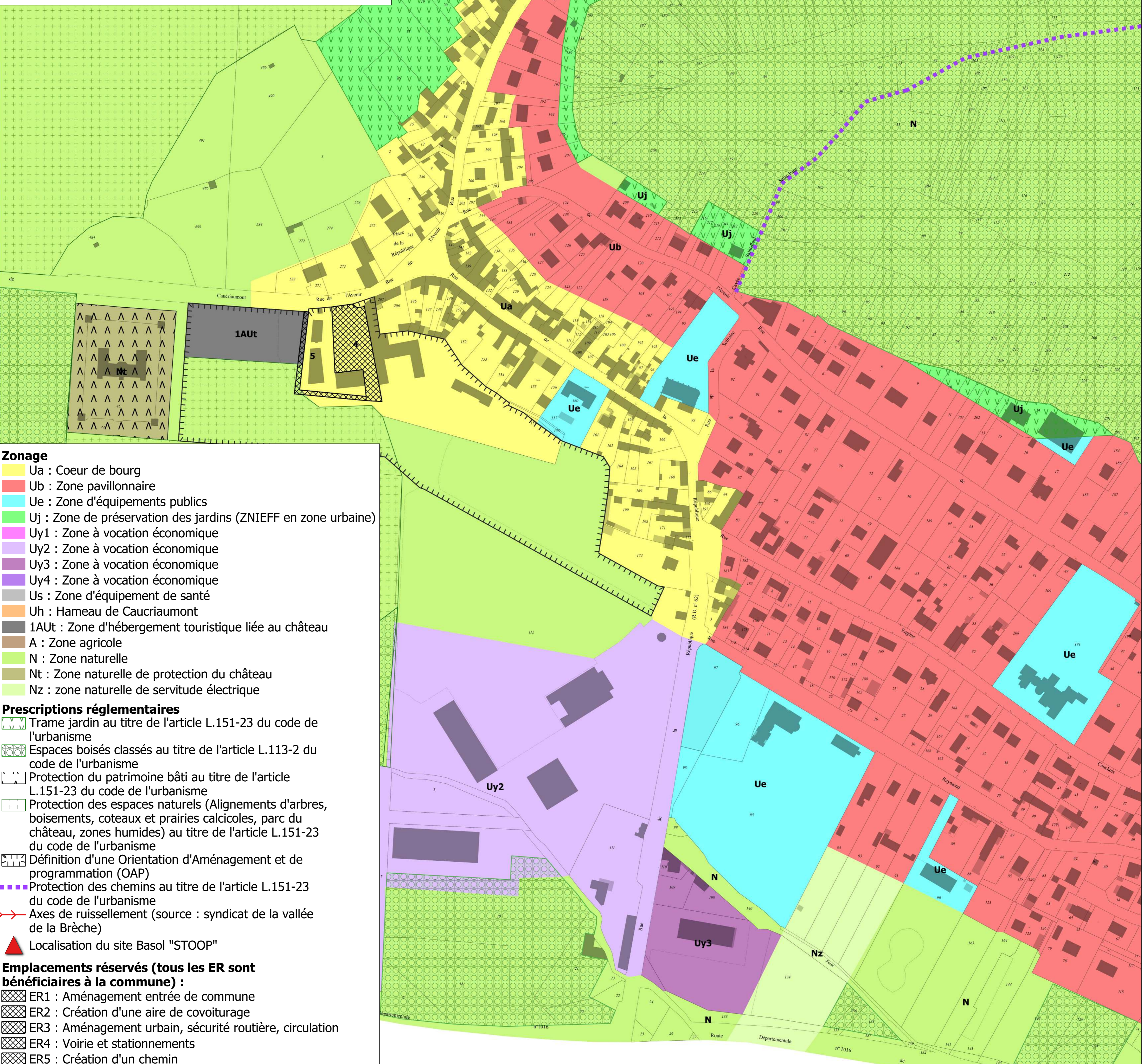
PLU approuvé le 11 décembre 2017
Modification simplifiée n°1 approuvée le :

IngESPACES
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
TEL : 01 64 61 86 24

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

IngESPACES

Urbanisme, Environnement, Déplacements



- Zonage**
- Ua : Coeur de bourg
 - Ub : Zone pavillonnaire
 - Ue : Zone d'équipements publics
 - Uj : Zone de préservation des jardins (ZNIEFF en zone urbaine)
 - Uy1 : Zone à vocation économique
 - Uy2 : Zone à vocation économique
 - Uy3 : Zone à vocation économique
 - Uy4 : Zone à vocation économique
 - Us : Zone d'équipement de santé
 - Uh : Hameau de Caucriaumont
 - 1AUt : Zone d'hébergement touristique liée au château
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - Nt : Zone naturelle de protection du château
 - Nz : zone naturelle de servitude électrique

- Prescriptions réglementaires**
- Trame jardin au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Espaces boisés classés au titre de l'article L.113-2 du code de l'urbanisme
 - Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Protection des espaces naturels (Alignements d'arbres, boisements, coteaux et prairies calcicoles, parc du château, zones humides) au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Définition d'une Orientation d'Aménagement et de programmation (OAP)
 - Protection des chemins au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Axes de ruissellement (source : syndicat de la vallée de la Brèche)
 - Localisation du site Basol "STOOP"

- Emplacements réservés (tous les ER sont bénéficiaires à la commune) :**
- ER1 : Aménagement entrée de commune
 - ER2 : Création d'une aire de covoiturage
 - ER3 : Aménagement urbain, sécurité routière, circulation
 - ER4 : Voirie et stationnements
 - ER5 : Création d'un chemin